

EAU-ELECTRICITE-TELEPHONE

L'eau potable

La commune de Villers St Martin est desservie en eau potable par un pompage effectué dans la nappe alluvionnaire du Cusancin. Le point de captage s'appelle « Le Puits du Breuil ». Il est situé sur la rive gauche du Cusancin, sur la commune même de CUSANCE. Une station de pompage collecte et distribue l'eau potable sur les 4 communes de :

- LOMONT SUR CRÊTE
- CROSEY LE PETIT
- CROSEY LE GRAND
- VILLERS ST MARTIN

Qualité de l'eau : voir documents [n° 1](#) et [n° 2](#)

Le Syndicat d'eau du Val de Cusance, Présidé par M. Victor JEANNOT, gère la distribution en eau potable sur ces 4 localités, en étroite collaboration avec VÉOLIA EAU, titulaire du contrat d'affermage.

Les eaux usées et eaux pluviales (assainissement)

Les eaux usées sont traitées à la station de traitement située au bas du village. Le réseau unitaire collecte les eaux usées et les eaux pluviales.

Renseignements :

Sté VÉOLIA EAU,
La Charmotte
25420 VOUJEAUCOURT
Tél. 0 810 000 777 (Urgence uniquement)

Electricité

Renseignements :

ENEDIS

[Gestionnaire du réseau de distribution d'électricité](http://www.enedis.fr) : www.enedis.fr

[Numéros d'urgence](https://www.fournisseurs-electricite.com/enedis/telephone) : <https://www.fournisseurs-electricite.com/enedis/telephone>

[Agence de Villers-Saint-Martin](https://selectra.info/demenagement/annuaire/doubs/villers-saint-martin) : <https://selectra.info/demenagement/annuaire/doubs/villers-saint-martin>